

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE VIRTUELLEMENT VIA TEAMS, LE 28 AVRIL 2021 ET PRÉSIDÉE PAR MADAME JENNIFER PETITCLERC PAGÉ, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR JACQUES GUILLEMETTE.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame, Isabelle Paquet, membre parent district 1
Madame, Marie-Ève Germain, membre parent district 2
Madame Mélanie Deslauriers, membre parent district 3
Madame, Jennifer Petitclerc-Pagé, membre parent district 4

Madame Marie-Philippe Trépanier-Doré, membre de la communauté, profil 1
Madame Elisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 4
Monsieur Vincent Lévesque-Dostie, membre de la communauté, profil 5

Madame Céline Morasse, directrice d'établissement, École secondaire de Donnacona
Monsieur Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, Centre de services scolaire de Portneuf
Madame Marilyn Bernard, professionnelle non enseignante
Madame Stéphanie Dixon, enseignante
Madame Marie-Josée Lépine, personnel de soutien

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Monsieur Jacques Guillemette, membre parent district 5
Monsieur Arnold Lynds, membre de la communauté, profil 2
Madame Patricia Bédard, membre de la communauté, profil 3

SONT INVITÉS :

Madame Marie-Claude Tardif, directrice générale
Madame Monique Delisle, secrétaire générale par intérim
Monsieur Éric Bard, directeur du Service des ressources humaines par intérim
Monsieur Frédéric Pagé, directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est ouverte à 16 h 45 sous la présidence de madame Jennifer Petitclerc Pagé. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et valablement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Puisqu'il s'agit d'une rencontre extraordinaire, seuls les points prévus à l'ordre du jour peuvent être traités.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'**ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

3. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification, madame Céline Morasse, et le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Frédéric Pagé, présentent les dossiers étudiés par le comité de vérification extraordinaire du 28 avril 2021 relativement aux contrats de construction de plus de 250 000 \$.

4. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Suite à la présentation du rapport de la présidente du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Contrats de travaux de construction de 250 000 \$ et plus :

École secondaire de Donnacona (Réfection du vide sanitaire, phase 2)

ATTENDU QUE le centre de services scolaire s'est vu réserver par le ministère de l'Éducation du Québec une somme de 8 421 857\$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » et 1 296 655 \$ dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit de maintien » pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

ATTENDU QUE que le Centre de services scolaire de Portneuf a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de réfection du vide sanitaire, phase 2, drainage de la fondation et de la chaussée de l'école secondaire de Donnacona;

ATTENDU la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics,

ATTENDU que le comité de vérification recommande l'adoption de la proposition suivante :

SUR RECOMMANDATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

DE PROCÉDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Construction Côté & Fils Inc., montant de 947 000 \$ (avant taxes)

MANDATER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout contrat de plus de 250 000\$ en lien avec les projets ici présentés, mais a charge d'en rendre compte au conseil d'administration avec diligence;



D'AUTORISER le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information ainsi que le coordonnateur des ressources matérielles à signer tout document et à poser tout geste dans l'exécution des contrats à être conclus afin de donner plein effet à la présente résolution.

École du Perce-Neige, pavillon Perce-Neige (Remplacement chaudière au gaz naturel et CVCA)

ATTENDU QUE le centre de services scolaire s'est vu réserver par le ministère de l'Éducation du Québec une somme de 8 421 857\$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » et 1 296 655 \$ dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit de maintien » pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

ATTENDU QUE que le Centre de services scolaire de Portneuf a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de remplacement de la chaudière au gaz naturel et CVCA au pavillon Perce-Neige de l'école du Perce-Neige;

ATTENDU la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics,

ATTENDU que le comité de vérification recommande l'adoption de la proposition suivante :

SUR RECOMMANDATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

DE PROCÉDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Ingénierie Charmichael Ltée, montant de 570 379 \$ (avant taxes)

MANDATER la directrice générale à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout contrat de plus de 250 000\$ en lien avec les projets ici présentés, mais a charge d'en rendre compte au conseil d'administration avec diligence;

D'AUTORISER le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information ainsi que le coordonnateur des ressources matérielles à signer tout document et à poser tout geste dans l'exécution des contrats à être conclus afin de donner plein effet à la présente résolution.

5. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 19 mai 2021 au Centre administratif Michel-Pagé ou virtuellement dépendamment de l'état de la situation pandémique.

6. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 55.

7. HUIS CLOS



Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.

Jennifer Petitclerc Pagé

Présidente du conseil d'administration par intérim

Monique Delisle

Secrétaire générale par intérim